CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28902** **VALABLE JUSQU'AU** **16/04/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Raison sociale : SARL ALAIN ASSADA

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/12/2001

Capital : 8 000

38 AVENUE DU 8 MAI 1945
69120 VAULX-EN-VELIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 326 535 481

Siret : 326 535 481 00039

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8001199

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 170080450076

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 170080450076

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 78 91 11 62 **Fax :** 04 72 34 53 92

Portable : 06 60 10 18 03

Responsabilité légale :
LAMIER MARIA GÉRANT

Site Internet : http://www.assada.fr

E-mail : contact@assada.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 475 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6121	Ravalement en peinture	17	21/03/2023
6133	Peinture industrielle		21/03/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 11:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.